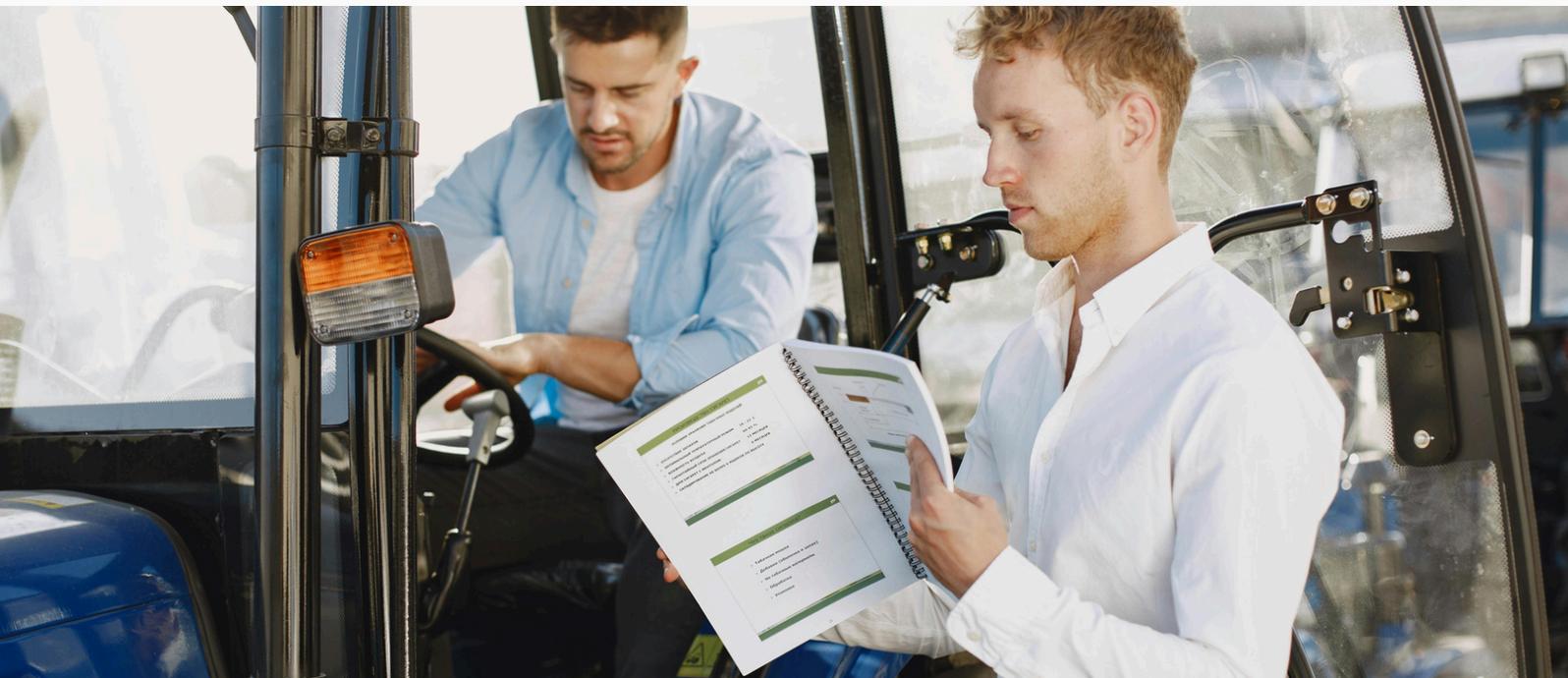


Septembre 2025

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations de Septembre

LE DOSSIER DU MOIS

LA CAMPAGNE DE
CONTRÔLES DE
L'INSPECTION DU TRAVAIL
DANS NOS SECTEURS

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

TRÉTEAUX POUR COULOIR
DE CONTENTION

AGENDA

Bonjour à toutes et à tous,

Ce mois-ci, nous ferons le point sur la campagne de contrôles de l'inspection du travail qui est en cours dans nos secteurs pour les entreprises employant des travailleurs.

Vous trouverez dans ce dossier, les principaux points d'attention des inspecteurs lors de leur visite ainsi que des pistes de réflexion afin de préparer le plus sereinement possible votre rendez-vous.

Posez-nous vos questions par mail, nous vous répondrons et partagerons la solution dans la rubrique "*question du mois*".

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70

 **Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

PreventAgri



LE DOSSIER DU MOIS

La campagne de contrôles de l'inspection du travail dans nos secteurs

Campagne de contrôles dans les secteurs verts

Depuis mi-2025, et ce, jusque mi-2027, le contrôle du bien-être au travail va mener 240 inspections dans nos secteurs, plus précisément dans les entreprises employant des travailleurs des secteurs d'activités suivants :

- Les entreprises **agricoles** et **horticoles** ;
- Les **écoles** agricoles et horticoles ;
- L'**aménagement paysager**.

Leur inspection sera basée sur la check-list d'inspection consultable [ici](#) :



De plus, les inspecteurs seront également attentifs aux points suivants :

- ! Les mesures de prévention en cas d'exposition à des agents **chimiques** dangereux (voir aussi notre [article](#) dédié :) ;
- ! La protection de la **maternité** ;
- ! La protection des **jeunes** (voir l'[article](#) :) ;
- ! L'accueil et les instructions de sécurité pour les **travailleurs saisonniers** qui ne parlent pas la langue régionale (voir l'[article](#) :).



LE DOSSIER DU MOIS

Comment se déroule une inspection ?

Une inspection se divise en 2 phases :



- Une **visite de l'entreprise** : l'inspecteur sera attentif aux zones de travail et aux locaux sociaux (réfectoire, vestiaires, etc.) accessibles aux travailleurs.



- Une **vérification des documents obligatoires** : l'inspecteur va contrôler les documents légaux requis (ex : analyse de risques, protection de la maternité, instruction premiers secours, etc.).

Après la rencontre, un rapport reprenant les observations et infractions éventuelles est envoyé par l'inspection.

En cas, d'infraction, et sur base du rapport, des mesures de corrections (ainsi que leurs délais de réalisation) devront être prises par l'employeur et présentées dans un **plan d'action**.



Comment se préparer à une inspection ?

L'inspection s'appuie sur le code du bien-être au travail du 4 août 1996. Celui-ci comprend différents livres allant de l'incendie, l'électricité à la prévention des troubles musculosquelettiques.

Pour passer le contrôle sans stress, préparez vos documents à l'avance. Il vous faudra avoir tous les documents relatifs à :

- L'**analyse des risques** professionnels de l'entreprise 
- La **trousse de secours** 
- La vérification **incendie** et **évacuation** (extincteurs, bloc autonome, panneaux de signalisation...)  
- La vérification de l'**électricité** (tous les 5 ans, prises et câbles en bon état...)
- La procédure des **3 feux verts** 
- ...

LE DOSSIER DU MOIS

Farde sécurité et visite PreventAgri pour vous aider

Pour bien préparer la visite de l'inspection, pensez à rassembler les documents utiles au contrôle de votre service externe.

Pour vous aider, vous pouvez également utiliser notre farde sécurité. Elle est téléchargeable gratuitement sur notre site internet :

- En cliquant sur ce lien secteursverts.be
- Via le QR code ci-dessous



Cette farde est une aide précieuse vous **permettant de regrouper les documents obligatoires à avoir, à compléter par vous-même ou à demander** à votre service externe afin de répondre aux obligations légales en matière de gestion de prévention santé et sécurité.

De plus, les conseillers en santé et sécurité au travail de PreventAgri sont disponibles pour vous aider à réaliser votre analyse des risques.

Cette analyse est **obligatoire pour tout employeur** (employant un salarié qu'il soit stagiaire, apprenti, à mi- ou à plein temps ...).

Elle permet de recenser les points positifs du point de vue santé et sécurité et de proposer des améliorations sur les points à risque de l'exploitation. L'objectif étant de limiter les accidents et maladies professionnelles liés au travail.

Contactez-nous :

Tél. : 065 61 13 70

info@secteursverts.be



Tréteaux pour couloir de contention

Le tréteau pour couloir de contention est un accessoire simple permettant d'accrocher des palissades en bois de manière à construire un couloir de contention modulable et facile à déplacer selon les besoins.

Ce système peut aussi bien être utilisé en intérieur qu'en extérieur.



Matériel :

- Fer à béton (fixations des palissades)
- Tube carré creux
- Mèches de soudure

Coût : environ 17 € par tréteau



Les avantages :

- **Sécurité** : évite le risque animal (bousculade, coup de tête/patte)
- **Ergonomie** : facilite la contention et la manipulation des animaux, modulable, confort
- **Gain de temps**

Tout savoir sur les tréteaux pour couloir de contention :
[cliquez ici](#)

Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le site Déclic travail :
declictravail.fr



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



FORMATION

FORMATION:

Ergonomie en atelier de transformation



Chez AgricoVert
10 octobre 2025
9h à 17h
En collaboration avec

CONTACT:
melanie.mailleux@biowallonie.be
0483/10.74.55

 Mission Wallonne
des Secteurs Verts
 PreventAgri

Date : 10 octobre 2025 - 9h à 17h

Modalités : gratuit

Lieu : Dans les locaux d'Agricovert (**Chaussée de Wavre 37 à 5030 Gembloux**)

Inscription : obligatoire avant le 6 octobre via ce [lien](#)

Informations : 